Compte-rendu du Conseil de Quartier Mi voie Bois de Charnes du mercredi 2 novembre 2022

18:30 - Centre socioculturel Guy Poubeau – Saint-Satur**.**

En présence de :
Christian DELESGUES, Maire.
Ophélie FOURNIER, adjointe.
Patrick NOËL, adjoint.
Aline MAITRE-PIERRE, adjointe.
Christian CARRE, Conseiller municipal.
Jean-Paul JALBY, Conseiller municipal.
Philippe CHAPUIS, Conseiller Municipal.

Monsieur le Maire excuse Monsieur TOUZERY et Madame COQUERY retenus par ailleurs pour une réunion à la Communauté de communes.

14 habitants.

Présentation des élus et de leurs missions.

Présentation du plan guide réalisé par le bureau d'études Laboratoire d'Urbanisme Pluriel (LUP)

Le plan guide a duré 7 mois durant lesquels 2 résidences (installé dans un ancien commerce à côté de la Poste) ont été organisées afin de proposer une concertation avec les habitants & les acteurs locaux (associations, entreprises, institutions).

Les trois axes de la revitalisation sont les suivants :

1. Développer la pratique du centre-bourg.
2. S'appuyer sur les friches industrielles pour renforcer le dynamisme gordonien.
3. Saint-Thibault, polarité touristique et de loisirs du Sancerrois.

1 projet majeur est porté à connaissance par les habitants : donner un avenir aux silos de Saint-Satur.

Une deuxième étude vient d'être lancée avec le soutien de la Préfecture afin d'étudier les pistes de faisabilité des Silos. Le bureau d'études LUP est mandaté pour mener les études nécessaires pour la requalification des silos de Saint-Satur.

<u>Remarques / questions des habitants :</u>

Ou en est la mise à disposition d'un conteneur de tri par foyer ?

La fourniture d'un conteneur pour chaque foyer est prévue bientôt. Lors de la remise du conteneur, un guide du tri sera également distribué afin que les habitants soient informés sur le type des emballages recyclables. Les points de tri volontaires sur la commune seront maintenus.

Envisagez-vous de fournir des composteurs ?

Le Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Résidus Ménagers (SMICTREM) va proposer une offre pour équiper les foyers de composteurs.

Quel sera le fonctionnement des poubelles individuelles ?

Les poubelles seront nominatives avec une puce intégrée. Tous les foyers auront le même conteneur, d'une contenance de 240 litres, toutefois la fréquence des levées seront adaptées au nombre de membre composant le foyer.

Où sera installé le panneau d'information ?

Il sera installé en fin d'année, en bas du parking des braies au niveau du feu tricolore, il sera numérique et double face. Un panneau d'affichage les associations sera mis en place au même endroit pour.

Où en est l'avancement de l'EHPAD ?

Le démarrage des travaux est prévu pour début 2023. Un constat d'huissier sera réalisé quartier mi voie/ bois de charme avant le début des travaux. Une réunion de lancement sera réalisée. La durée des travaux est estimée à 2 ans et demi. 3 lots sont encore à attribuer. Des aménagements seront prévus pour améliorer la circulation des véhicules.

Une habitante de la mi voie relate un évènement survenu pont de la cabarette, un enfant a manqué de se noyer en s'asseyant sur le pont car il n'y a pas de banc. Est-il possible d'installer un banc dans cette zone ?

Ces terrains appartiennent à Voie Navigable de France (VNF) mais la possibilité d'implantation d'un banc sera étudiée.

Au-dessus du parking des braies, rue des braies il y un avaloir qui commence à être rempli de pierres et cailloux. L'entretien relève-t-il de la compétence de la commune ?

L'entretien relève de la commune.

Existe-t-il une solution pour ralentir les voitures rue de la mi voie ?

Le département soutien la commune sur ces sujets, l'installation de ralentisseurs est prévue avenue de verdun, avenue de fontenay…

Est-ce que l'étude plan guide fera l'objet de restitutions publiques à destination des habitants ?

Oui, il est prévu de faire une réunion de présentation publique en présence du bureau d'étude LUP.

Le constat d'huissier pourra-t-il inclure la rue de la crele au bois de charme ?

Oui, le constat d'huissier se fera sur une grande partie de la commune.

Quels silos vont disparaitre ?
La démolition commencera par boucheny, dans un premier temps.

A qui appartient la FASS ?
Il s'agit d'un bien sans maitre avec une présomption de propriété pour la commune. Monsieur le Maire et la commune ont une importante inquiétude sur la sécurité, les services techniques communaux ont fermés le site. La sécurisation du site est onéreuse.

L'objectif sur le long terme est de reconvertir ce site en partenariat avec la communauté de communes et/ou un entrepreneur privé. La commune décidera, après avoir défini un projet de reconversion du site, si elle déclare accepter la propriété du lieu. La possibilité d'y mettre de l'habitation est exclue en raison de la pollution présente sur le site.

On constate que des herbes poussent sur le viaduc et que les eaux pluviales dont l'obstruction de l'évacuation abime la pierre du viaduc qui éclate et se décèle par endroit. Est-il prévu de réaliser des travaux d'entretien ?

Le viaduc appartenant à la commune, cela relève de la compétence communale. La commune dispose d'une analyse détaillée réalisée par un bureau d'études portant sur les travaux d'entretien à faire sur le viaduc, toutefois ces travaux sont couteux.

Concernant la circulation des camions poids lourds y a-t-il des projets en cours pour réduire leur passage dans le centre bourg, notamment en partenariat avec la commune de La Charité-sur-Loire pour créer un autre pont ?

Monsieur le Maire est prêt à discuter avec les communes de La Charité-sur-Loire et les Aix-D'angillon sur ce sujet de sécurité routière.
Une demande pour le passage à 30km a été transmise au département concernant l'avenue de fontenay/rue du commerce (compétence départementale).

Le retrait de bateaux au port est-il prévu ?

Oui, une demande d'évacuation (procédure d'abandon) a été réalisée auprès de VNF.

Où en est la reprise du bar en face de la boulangerie la tulipe ?

Les propriétaires seront reçus à la mairie, la semaine prochaine pour mettre aux normes leur dossier d'urbanisme.

Monsieur le Maire ajoute que :

Le projet de circuit reliant Saint-Satur à la gare de Tracy-sur-Loire présenté à la région, a été refusé en l'état. Il convient de retravailler le projet.

Fermeture boulangerie.

Projet boucherie en attente.

COLYURT déménage et construit à côté de son emplacement actuel sa nouvelle surface (avec une nouvelle station-service)..

Travaux de la mairie progressent, c'est un beau projet, les habitants seront invités à visiter le chantier.

La création d'une aire de camping-cars est à l'étude.

La rupture anticipée de la délégation de service public de gestion du port de plaisance avec la SAUR est prévue au 31/12/2022. La gestion du port sera reprise par la commune et les modes de délégation sont à l'étude.

La demande pour faire un terrain de pétanque sera étudiée.